

# REGARDS CROISÉS SUR LES DONNS DES FONDATIONS SUBVENTIONNAIRES ET LA SUBSIDIARITÉ DE L'ÉTAT EN LIEN AVEC LA CAUSE AÎNÉE

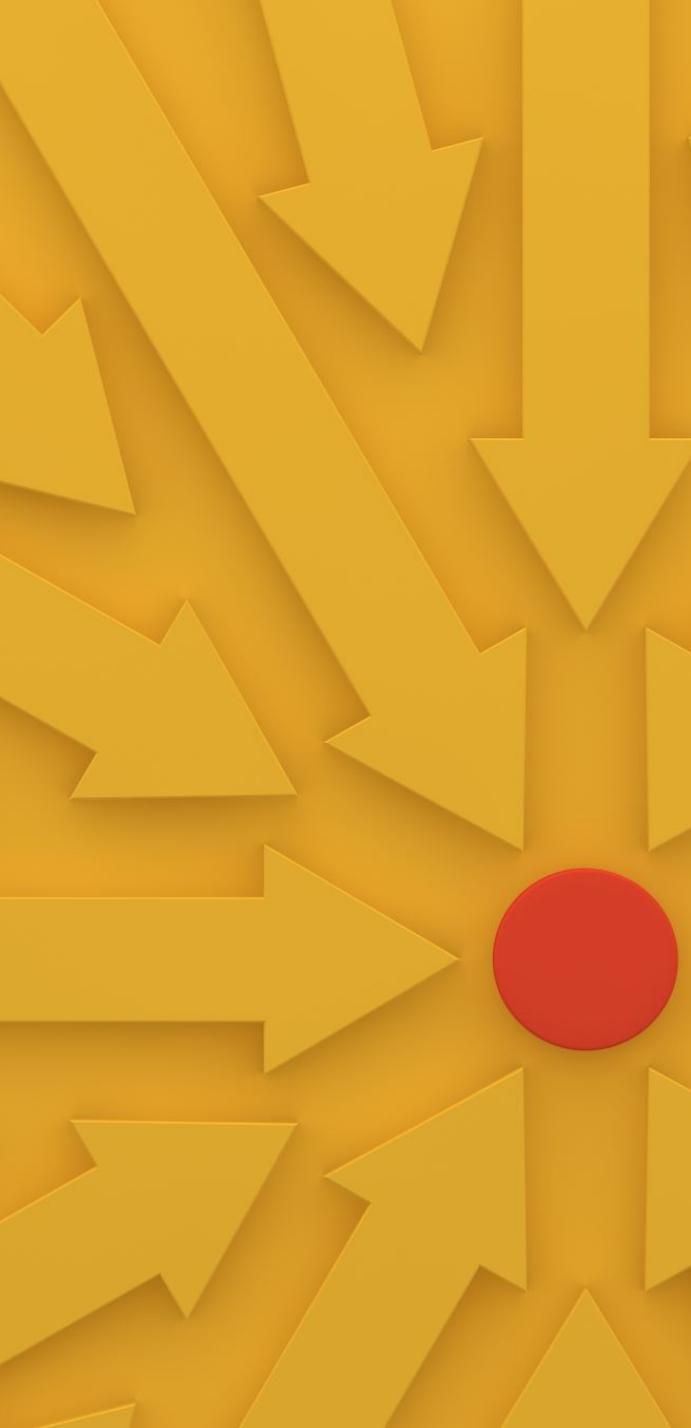
Étude de cas sur la cause des aînés-es au Québec

Diane Alalouf-Hall : Post-doctorante, UQAM

Jean-Marc Fontan : chercheur au Philab-Québec

Lise Roche : Fondation Mirella et Lino Saputo

12 mai 2023 - PhiLab



# Plan

- Introduction
- Objectif de l'étude
- Méthodologie
- Cadre théorique – Principe de subsidiarité
- Constats
  - *Sur les objectifs communs à tous les acteurs*
  - *sur les actions philanthropiques*
  - *- sur les obstacles à surmonter*
- Discussion: Une ambiguïté néfaste
- Conclusion

# Introduction

- La vulnérabilité des personnes âgées face à la pandémie de COVID-19 au Québec
- Le manque de ressources pour répondre aux difficultés des personnes âgées les plus vulnérables
- Le rôle des fondations subventionnaires pour compléter les interventions de l'État

→ Où commence et où s'arrête le champ d'intervention des fondations subventionnaires pour la cause âgée dans un contexte où il n'y a ni pertinence ni volonté de se substituer aux obligations de l'État ?

# Objectifs de l'étude

- Comprendre le rôle des fondations subventionnaires dans la réponse à la cause aînée au Québec
- Examiner la subsidiarité de l'État dans cette cause
- Identifier les limites de la responsabilité des fondations subventionnaires

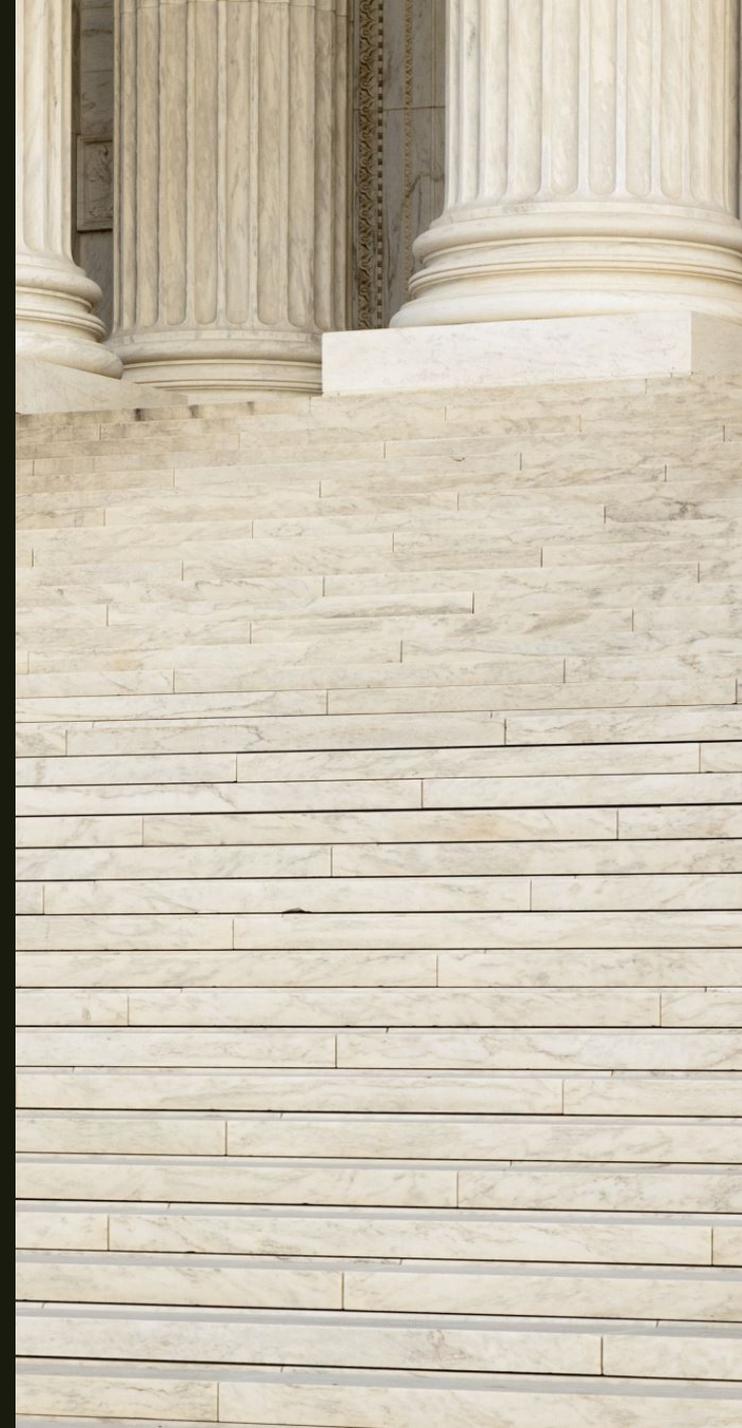


# Méthodologie

- 12 entrevues ont été menées à l'aide d'un guide d'entretien
- Les personnes ont été invitées à parler de leurs perceptions autour des thèmes suivants d'enquête :
  - *le contexte de leurs action;*
  - *la cause des aînés-es en général;*
  - *Le soutien philanthropique versus l'intervention publique;*
  - *les impacts de la COVID-19;*
  - *les contraintes et obstacles rencontrés par la cause;*
  - *les pistes de solutions.*

# Le principe de subsidiarité

- *Le principe de subsidiarité est un principe philosophique issu de la réflexion d'Aristote pour qui la société se compose de groupes emboîtés les uns dans les autres, dont chacun accomplit des tâches spécifiques et pourvoit à ses propres besoins. (Oberdorff, 2014)*
- *Chaque groupe travaille à répondre aux besoins insatisfaits de la sphère immédiatement inférieure en importance. (Delsol, 1992)*



# Constats (1/3)

- Sur les engagements prioritaires communs de tous les acteurs
  - *Améliorer le bien-être des aînés-es*
  - *Favoriser le maintien à domicile*
  - *Mieux cerner et renommer la cause : cause des aînés-es ou cause du « bien vieillir » ?*

# Constats (2/3)

sur le contexte des actions philanthropiques



Un écosystème public-privé et communautaire débordé et à cours de financement



Un système philanthropique à part et sans leader



Peu de fondations agissent directement pour la cause aînée au Québec

# Constats

Sur les principaux obstacles à surmonter

---

Les besoins sociaux non satisfaits

---

Contradiction entre les discours et la pratique

---

La méconnaissance du gouvernement de la philanthropie et des aînés-es

---

Un système qui fonctionne en silos

# Ambiguïté néfaste

- Secteur philanthropique contraint de prendre un peu plus de mandats réservés normalement à l'État.
- Les critères pour mesurer si le principe de subsidiarité est respecté dans les règles de l'Art ne sont pas remplis.
- « L'État doit jouer sûrement un plus grand rôle, mais il y a de la place pour tout le monde. Que de l'économie sociale, à mon avis, ce n'est pas viable. Que la sphère privée, ce n'est pas viable. Que le milieu communautaire, ce n'est pas viable. Il faut vraiment qu'il y ait une contribution de chacun. Puis je parlerai plus en termes de complémentarité. Le milieu communautaire se retrouve avec des mandats beaucoup trop lourds qui devraient être pris en charge par l'État. » (R01)

# Mesurer la subsidiarité

- Plusieurs indicateurs peuvent être utilisés pour évaluer si le principe de subsidiarité est respecté, tels que :
  - *La clarté des responsabilités,*
  - *l'efficacité de la coordination,*
  - *la participation citoyenne,*
  - *la pertinence des interventions,*
  - *la transparence*
  - *et la responsabilité.*



## Conclusion

- Collaboration et leadership
- Une bureaucratie allégée
- Une grille d'aide à la décision



MERCI POUR  
VOTRE ATTENTION

DES QUESTIONS?

[Alalouf.diane@uqam.ca](mailto:Alalouf.diane@uqam.ca)

